

## Départ : La Butte de Rougemont

En regardant la butte de Rougemont, prendre la route à gauche en direction de Vichères.  
À 150 mètres, prendre le chemin à droite et le suivre pendant 1 km.

**1,5 km** : Aux quatre chemins, tourner à gauche vers la ferme de l'Archange.  
À la ferme, laisser le chemin de droite et continuer tout droit sur la route goudronnée.

**3,8 km** : À la D 1121, tourner à gauche et l'emprunter sur 500 mètres.  
Tourner à droite dans le chemin en herbe qui monte. À la route, tourner à gauche et traverser la Grande Vove.










**5,5 km** : Au carrefour, à la Petite Vove, continuer tout droit. Dans la Borde aux Mérelles, prendre à droite le chemin qui monte. Au bout de 300 mètres, tourner à gauche et continuer tout droit jusqu'à la route.

**7 km** : Prendre la route qui monte à gauche vers Rougemont.

**7,5 km** : Arrivée.



## CHARTE DU RANDONNEUR

-  Ne pas s'écarter des chemins balisés
-  En cas de doute sur le cheminement du circuit, le balisage est prioritaire au descriptif papier
-  Respecter la nature et la propriété privée
-  Ne pas abandonner ses détritrus
-  Eviter de fréquenter les circuits en période de chasse
-  En période hivernale, penser à se munir de chaussures imperméables (ou de bottes) notamment pour les circuits passant en forêt
-  Prendre garde aux vipères
-  Refermer les barrières et remettre les fils de clôture après son passage
-  Tenir les chiens en laisse